



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Politique du gouvernement

Question au Gouvernement n° 524

Texte de la question

POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Mme la présidente . La parole est à M. André Chassaigne.

M. André Chassaigne . Madame la présidente, je vous remercie pour cet hommage et je me dis que si l'élection au perchoir s'était faite à l'applaudimètre, j'aurais peut-être eu ma chance... *(Rires et applaudissements sur les bancs des groupes GDR, EPR, LFI-NFP, SOC, EcoS, Dem et LIOT.)*

Je vais donc poser ma dernière question, sans concession, au nom des députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine que j'aime tant et qui rassemble les députés communistes et des députés des territoires dits d'outre-mer - vous m'avez donné beaucoup de bonheur et je voulais vous en remercier. *(Mêmes mouvements.)*

Depuis plusieurs législatures, les gouvernements successifs ont multiplié les coups de force. Le triple coup de force que j'ai dénoncé au moment de la loi « travail » de 2016 ou sur les réformes des retraites est devenu permanent : coup de force contre l'opinion majoritaire des Français, coup de force contre les représentations syndicales, coup de force contre le Parlement.

M. Thomas Ménagé . Il faut l'applaudir, là !

M. André Chassaigne . Vous-même, monsieur le premier ministre, et dans le même esprit, n'avez-vous pas délibérément trompé les Français, les représentations syndicales et notre Parlement en organisant un conclave de façade, alimentant de faux espoirs chez ceux qui souffrent déjà de la réforme des retraites ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP, SOC et EcoS.)*

M. Emeric Salmon . C'est curieux, certains ne l'applaudissent plus !

M. André Chassaigne . Toujours dans cette logique, vous venez d'adresser un courrier aux présidents de groupe. Sous l'apparence de la concertation, il laisse poindre une forme de mépris du Parlement, en réduisant de fait son rôle dans la suite de notre législature. La violation de la séparation des pouvoirs, à laquelle nous assistons depuis des années, conjuguée à la brutalité des annonces, met en péril notre démocratie, ici comme dans le pays.

De plus, par votre méthode et votre programme, vous vous alignez dangereusement sur l'agenda de l'extrême droite *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, LFI-NFP et EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC)*, alors que dans un contexte international délétère, nous avons plus que jamais besoin d'une nation unie au service de la cohésion et de la paix. Nous sommes à un point de bascule. Monsieur le premier

ministre, je vous appelle solennellement à un sursaut, j'oserai même dire à un coup de force, mais un coup de force démocratique. (Les députés des groupes GDR, LFI-NFP, EcoS et SOC se lèvent et applaudissent.)

M. Sébastien Chenu . Good bye, Lenin ! (Sourires.)

Mme la présidente . La parole est à M. le premier ministre, chargé de la planification écologique et énergétique.

M. François Bayrou, premier ministre, chargé de la planification écologique et énergétique . Tout d'abord, je veux vous rassurer parce que votre appel à une nation unie est ce que nous avons de plus important à construire et de plus précieux à défendre.

Une députée du groupe LFI-NFP . Vous divisez les gens !

M. François Bayrou, premier ministre . Nous nous en sommes entretenus vous et moi très souvent, en partageant des sentiments civiques au-delà même de nos différences et de nos divergences d'appréciation. Je pense comme vous que la démocratie est vitale pour l'unité de la nation :...

M. Louis Boyard . Vous n'êtes pas légitime !

M. François Bayrou, premier ministrela démocratie politique, car nous avons beaucoup de progrès à accomplir pour aller vers le pluralisme, mais aussi la démocratie sociale (M. Louis Boyard s'exclame.) En effet, lorsqu'un pays rencontre des moments aussi difficiles, il n'est pas possible de s'en remettre entièrement au pouvoir politique, en raison des divisions et des affrontements qui donnent à nos concitoyens le sentiment que leur intérêt général n'est pas pris en compte comme il devrait l'être.

C'est la raison pour laquelle j'ai en effet demandé aux partenaires sociaux d'examiner, sans aucune interférence (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP), la question des retraites. Et ils savent bien ce qu'il en est : vous avez lu, par exemple, l'interview, dimanche, de la secrétaire générale de la CFDT qui a dit les choses comme je pensais qu'elles devaient être dites, comme elle a choisi de les dire et comme nous pensons tous qu'elles devraient être : pour défendre les intérêts de nos concitoyens, il faut que chacun soit à son poste de combat et à son poste de négociation quand il le faut. Démocratie politique et démocratie sociale, voilà le premier point sur lequel je voulais vous répondre.

En second lieu, j'ai à vous exprimer ma gratitude, au nom du gouvernement et au mien. Vous avez été pendant des décennies, un visage qui portait l'honneur de notre parlement et de notre démocratie ; vous avez été un visage qui portait l'honneur de la République et vous avez été de surcroît – à mes yeux cela compte – une personnalité profondément enracinée dans le sol de notre pays, porteur d'une vision de la province, en particulier de l'Auvergne...

M. Vincent Descoeur . Eh oui !

M. François Bayrou, premier ministredont vous avez été ici l'expression et même assez souvent le chantre, avec une émotion que nous considérons tous, moi en particulier, comme précieuse.

Vos compatriotes qui vont vous retrouver dans vos fonctions municipales ont beaucoup de chance. Nous, nous avons beaucoup de chance d'avoir travaillé avec vous et nous avons bien l'intention de continuer à défendre ensemble les valeurs que vous avez illustrées dans ce parlement. (Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe EPR. – Mme Marietta Karamanli applaudit également.)

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 524

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mars 2025